

LETITSEED et l'Ordre des experts-comptables annoncent un partenariat stratégique dans le financement participatif

Paris, le 2 décembre 2015 – La plateforme de crowd equity LETITSEED, gérée par l'entreprise d'investissement EOS Venture, annonce la signature d'un partenariat stratégique, créateur de valeur pour l'économie réelle avec le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables.

Le crowdfunding, un levier moderne de financement pour les entreprises

Dans un contexte de marché où l'accès aux financements est un enjeu majeur, les experts-comptables ont placé cette mission d'accompagnement au cœur de leur stratégie. Depuis douze mois, les experts-comptables accompagnent leurs clients à la levée de fonds via des plateformes de prêts. Grâce au partenariat annoncé ce jour, ils peuvent désormais répondre au besoin de développement des PME via l'equity crowdfunding avec un accès privilégié à la plateforme LETITSEED.com.

Voici les étapes d'enregistrement d'un projet :

1. le chef d'entreprise se connecte sur la plateforme LETITSEED.com : il présente son entreprise, indique les coordonnées de son expert-comptable, décrit son projet, détermine son besoin de financement ;
2. après une première analyse de faisabilité, la plateforme sollicite l'expert-comptable de l'entreprise par mail. Celui-ci complète le dossier sur le portail du Conseil supérieur et le valide en transmettant une attestation portant sur les informations financières prévisionnelles ;
3. les analystes de LETITSEED étudient le dossier et valident le montant de la levée de fonds via la valorisation de l'entreprise.

Ainsi, pour répondre au besoin de financement des PME, chaque expert-comptable peut proposer à ses entreprises clientes de les accompagner dans une campagne de crowdequity. L'expert-comptable intervient sur tout projet présenté pour une levée de fonds sur la plateforme LETITSEED. Depuis trois semaines de collaboration, la plateforme a déjà reçu plusieurs dossiers en cours d'analyse.

L'expertise financière : un ADN commun

LETITSEED et les experts-comptables partagent un ADN commun : l'expertise financière.

En effet, LETITSEED est la première plateforme sur ce secteur à bénéficier du statut de Prestataire de Services d'Investissement. Un statut qu'elle doit à l'entreprise qui l'opère, EOS Venture.

En effet, EOS Venture, fondée par des financiers, a obtenu cet agrément de la Banque de France en 2015. Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique et Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du Numérique, avait d'ailleurs salué cette annonce. Pour Axelle Lemaire : « Avec EOS Venture, les Fintech françaises se diversifient, passent à l'échelle. Paris est au rendez-vous des nouveaux financements, Paris s'affirme¹. » Emmanuel Macron a quant à lui déclaré : « Le développement du crowd-equity est un élément majeur de l'amélioration du financement des startups de la French tech.¹ ».

¹ Source : « Communiqué de presse du 1^{er} avril 2015 n°517 – Cabinets d'Emmanuel MACRON et d'Axelle LEMAIRE »

LETITSEED a donc l'obligation de suivre des procédures internes strictes et conformes aux réglementations bancaires, mais la plateforme possède également des droits uniques sur le marché de crowdfunding. Elle peut, par exemple, lever des fonds sans montant maximum.

Le partenariat avec le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables permet d'apporter une crédibilité supplémentaire aux projets présentés sur la plateforme. Cela crée un véritable cercle vertueux et contribue à la professionnalisation du marché du crowdequity.



Philippe Arraou, président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables, se félicite de ce nouveau partenariat : « *Nous nous réjouissons de pouvoir compter désormais parmi nos partenaires un nouvel acteur du financement participatif spécialisé en equity crowdfunding. Grâce à LETITSEED, nous renforçons notre offre dans le digital et apportons à nos clients entrepreneurs de nouvelles ressources pour se financer. Les experts-comptables se sont mobilisés depuis l'origine en faveur du financement participatif. Démarrer aujourd'hui un partenariat avec la première entreprise à disposer de l'agrément de la Banque de France est donc une étape importante dans notre développement numérique à forte dimension de conseil et de valeur ajoutée.* »

Stéphane Lubiartz, fondateur et président de LETITSEED, ajoute : « *Nous sommes très heureux d'annoncer ce partenariat avec l'Ordre des experts-comptables. Dans un marché en pleine évolution, il répond à notre volonté de toujours plus sécuriser notre modèle. Avec l'intervention des experts-comptables dans notre processus, nous allons pouvoir garantir d'une part, les informations financières transmises par les émetteurs et d'autre part, l'utilisation des fonds levés. A travers ce partenariat nous sommes fiers de contribuer au développement de l'économie réelle et de participer à la structuration le marché du crowdfunding.* »

■ ■ ■

A propos de l'Ordre des experts-comptables

L'Ordre des experts-comptables rassemble 20 000 professionnels, 130 000 collaborateurs et 5 000 stagiaires, pour un marché de plus de 9 milliards d'euros. Placé sous la tutelle du ministère de l'Economie et Finances, le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables a pour rôle d'assurer la représentation, la promotion, la défense et le développement de la profession française d'expert-comptable. Il veille, par ailleurs, au respect de la déontologie, de la qualité et de la discipline professionnelle. www.experts-comptables.fr

A propos de LETITSEED

LETITSEED est la plateforme de crowdequity dédiée aux PME établies non cotées. Elle permet de réaliser des levées de fonds sans montant maximal. Elle est opérée par EOS Venture, la première entreprise en France à recevoir sur le segment du crowdfunding, l'agrément de Prestataire de Services d'Investissement de la Banque de France. Dans le cadre d'une réglementation stricte, cet agrément permet aux entrepreneurs de procéder à des levées de fonds supérieures à un million d'euros et de communiquer directement auprès du public sur les projets présentés sur LETITSEED. Acteur des Fintech, LETITSEED participe à l'émergence des nouveaux modèles d'investissement en proposant une plateforme d'equity crowdfunding régie par une expertise financière reconnue. Pour connaître les projets : www.letitseed.com

Comme tout achat en titres de société non cotées, l'investissement présente un risque de perte en capital et de non liquidité.

Contacts Presse

Calyptus
Sophie Boulila / Mathieu Calleux
letitseed@calyptus.net
01 53 65 68 61

Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables
François Kohler
fkohler@cs.experts-comptables.org
01 44 15 60 00